

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Décret n° 2011-292 du 18 mars 2011 relatif au régime spécial de retraite du personnel de la Régie autonome des transports parisiens (rectificatif)

NOR : ETSS1103748Z

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 mars 2011, édition électronique, texte n° 12, et édition papier, page 5075, 1^{re} colonne, article 11, rétablir le tableau ainsi qu'il suit :

Pour les agents remplissant les conditions d'âge et de durée de services résultant de l'application des dispositions de l'article 9, dans leur rédaction antérieure à l'entrée en vigueur du décret n° 2011-292 du 18 mars 2011 susmentionné,...	... l'âge d'ouverture du droit à pension et la durée de services sont déterminés en abaissant, au titre de chacun de leurs enfants, les âges et durées de services mentionnés aux 2° à 4° de l'article 6 et au deuxième alinéa de l'article 9, dans sa rédaction antérieure à l'entrée en vigueur du décret n° 2011-292 du 18 mars 2011 susmentionné, d'une durée égale à...
2017	10 mois
2018	8 mois
2019	6 mois
2020	4 mois
2021	2 mois

Page 5075, 2^e colonne, article 11, dans le titre de la 2^e colonne du tableau :

Au lieu de : « Nombre de trimestres minoré... »,

Lire : « Nombre de trimestres minorant... ».